



COMMUNE DE GY

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 23 juin 2022
Législature 2020-2025
Salle du Conseil municipal



Présent-e-s

Exécutif :

M. Antoine CORNUT	Maire
Mme Magali OUEDRAOGO	Adjointe
Mme Danièle YAKOUBIAN	Adjointe

Bureau du Conseil

M. Jérôme LARDENOIS-ROBERT	Président
Mme Myriam RIVOLLET	Secrétaire

Conseillère municipale

Mme Michèle TISCHHAUSER	Vice-présidente
-------------------------	-----------------

Conseillers municipaux

M. Sébastien DORAND
M. André FERREZ
M. Alexandre SIZONENKO
M. Robin VIDONNE
M. Éric WYSS

Excusés

M. Bastien STAUFFER
M. Jorge VARELA

Procès-verbaliste

Mme Emmanuelle MAIA



ORDRE DU JOUR

1. Approbation de l'ordre du jour de la séance du jour
2. Approbation du procès-verbal du 12 mai 2022
3. Communications du Maire et des Adjointes
4. Communications du Bureau
5. Décision de l'ACG sujette à opposition des Conseils municipaux
6. Projet de délibération – DM 2022_25 – crédit d'étude de CHF 25'000 – circulation et parking Gy
7. Comptes rendus des commissions
8. Dates des prochaines séances
9. Propositions individuelles et questions
10. Divers



Le **Président** ouvre la séance à 19h15 en souhaitant la bienvenue à toutes et tous et annonce les personnes excusées.

1. Approbation de l'ordre du jour de la séance du jour

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité des personnes présentes.

2. Approbation du procès-verbal du 12 mai 2022

Le Président passe en revue, page par page, le procès-verbal du 12 mai 2022.

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité avec remerciements à son auteur.

3. Communications du Maire et des Adjointes

Le Président passe la parole au Maire, puis aux Adjointes.

M. Antoine Cornut

Sapeurs-pompiers volontaires

Une réunion s'est tenue le 27.5.2022 avec les capitaines de la région et le Colonel Schumacher pour un point de situation. Les communes devront décider de verser ou pas les compagnies dans le groupement intercommunal ; le Maire abordera prochainement cette question avec le nouveau capitaine des pompiers. Les formations de base seront données. L'OCPPAM décidera des missions et des équipements pour les communes qui n'adhéreront pas au groupement.

Contrôle des abris PC

Les abris PC de la commune ont été contrôlés par l'ORPC le 13.6.2022 (nombre de lits, systèmes de ventilation, efficacité des joints, fermeture des portes, etc.). Tout s'est bien passé.

GIPE

Le comité et le conseil du GIPE se sont réunis le 14.6.2022 à Meinier pour la présentation du budget 2023. Deux scénarios ont été étudiés : budget statu quo à 43 places, avec un coût de Fr. 49'750.-/place, dont Fr. 31'236.- de subvention (3,5 places pour Gy), ou budget 2023 avec 12 places supplémentaires dès août 2023 (6,5 places pour Gy), coût de Fr. 47'876.-/place, dont Fr. 29'922.- de subvention.

Il y a actuellement 16 personnes en liste d'attente, à Gy. La directrice a fait 11 propositions aux parents. Sur celles-ci, 4 enfants supplémentaires ont pu être inscrits à la crèche, et 3 au jardin d'enfants. Selon le planning prévisionnel actuel, le taux de remplissage de la crèche pour la rentrée serait de 97 %, ce qui est assez extraordinaire. Le taux de Gy sera légèrement supérieur, avec 4,21 places (3,5 l'année précédente). La crèche est bien remplie, ce qui est réjouissant.

Inspection des menuiseries de l'école

Le Maire et M. Serge Dubrit sont allés inspecter les menuiseries de l'école. Selon le constat, il n'y a pas d'urgence, mais elles nécessitent un entretien qui pourrait se faire sur des années pendant les vacances scolaires. Par ailleurs, la cloche ne risque pas de tomber, étant maintenue par une pièce métallique en U reposant sur un axe. Ceci étant, M. Dubrit procédera à la construction d'une pièce en bois. Il faut noter que la cloche n'est pas utilisée par les enseignants.

Fenêtre de la salle Gyvi

La commune a reçu un devis de Fr. 2'600.- pour corriger le problème d'étanchéité dû à un défaut de construction. Car le vent fait plier la fenêtre et l'eau de pluie s'infiltrer par là. Celle-ci pourrait potentiellement finir par céder. Les travaux seront réalisés prochainement.

Bâtiment locatif Gyvi

Deux offres ont été demandées par rapport au problème de fissuration, suite au tassement du terrain. Construction Perret a soumis une offre arrêtée TTC à Fr. 18'416,70, et l'entreprise Bertoliti une offre arrêtée à Fr. 37'923,05. La différence s'explique surtout avec le coût de l'installation de chantier. Construction Perret sera mandatée via la régie.

Promotions scolaires

Les parents et les enfants du foyer de Presinge seront véhiculés par taxi (minibus) pour les promotions, qui auront lieu samedi prochain à Gy. En effet, le coût d'un transport en autocar pour 14 personnes était trois fois supérieur. Le forfait, de Fr. 150.-, sera réparti entre les deux communes.

M. Éric Wyss propose d'étudier les possibilités de covoiturage, pour les prochaines occasions.

Compagnie SPV

Le Maire a nommé M. Vincent Goldschmid au grade de caporal, et M. Jean-Pierre Garrido au grade de capitaine, avec une entrée en fonction le 1.7.2022.

Service social intercommunal (Meinier, Jussy, Gy)

Le Maire a rencontré hier l'assistante sociale de Meinier dans le cadre du projet de convention intercommunale pour un service social entre Meinier, Jussy et Gy, suite au transfert de compétences canton/communes en matière d'action sociale et de politique envers les personnes âgées. Gy devra s'équiper d'un service social, ou déléguer celui-ci à une autre commune. Selon ledit projet de convention, l'assistante sociale travaillerait à 10 % pour Jussy et à 2,5 % pour Gy, une répartition en fonction de la réalité sociale du terrain.

Nouveau site Internet de la commune

Suite à la question posée par **M. Bastien Stauffer** lors du conseil du 12 mai dernier, **le Maire** explique que le montant pour le site Internet sera inscrit au budget 2023 sous la rubrique « honoraires administratifs et informatiques » (compte 0220.00.31320.00). Bien qu'il s'agisse d'une dépense unique apportant une plus-value, le montant de Fr. 20'000.- est trop faible pour faire l'objet d'une délibération ouvrant un crédit d'engagement (au minimum Fr. 50'000.-, voire Fr. 100'000.-).

Week-end de mi-législature

Aucune des dates proposées (week-end sur 2 jours) ne semblant convenir, **le Maire** propose de reporter cette sortie en 2023 afin de maximiser les chances de trouver une date convenant à un maximum d'élus. Il rappelle que ce voyage était prévu sur 2 jours et non sur une journée.

Mme Magali Ouedraogo

Agenda des prochaines manifestations

Le Café Police, le 27 août de 9h à 10h30, réunira la population de Gy, la police cantonale (Pallanterie), la police municipale de Collonge-Bellerive et les gardes ruraux pour une rencontre informelle.

Sortie des aînés le vendredi 2 septembre.

Rallye et pique-nique du monde le jeudi 8 septembre (Jeûne genevois), organisé par les commissions Jeunesse et Sociale.

Représentation du théâtre de Carouge le 16 septembre.

Repas des aînés le samedi 12 novembre à l'Auberge ou la salle communale.

Marché de Noël le dimanche 27 novembre. **Mme Magali Ouedraogo** encourage les élus à en parler autour d'eux, au cas où des personnes seraient intéressées à tenir un stand.

PNPGE

Les autorités ont reçu la plateforme Nature et Paysage (PNPGE), constituée par 14 organisations actives au niveau cantonal et régional, concernant un manifeste publié et transmis en 2019 comprenant 21 mesures concrètes destinées aux collectivités et aux élus.

En vue de la prochaine législature cantonale, il est demandé de faire un bilan de l'avancée réalisée jusqu'ici dans chaque commune.

Le CCO (Centre de coordination ouest pour l'étude et la protection des chauves-souris) a proposé d'étudier les luminaires de la commune par rapport à la trame noire (zone obscure indispensable aux espèces nocturnes).

Le Groupe Ornithologique du Bassin Genevois propose d'accompagner la commune pour la pose de nichoirs à hirondelles.

Et Pro Natura Genève propose au conseil une visite explicative de la réserve naturelle des Prés-de-Villette pour cet automne. Qui serait intéressé par ce projet ?

Le Conseil municipal donne son accord de principe pour cette sortie.

Mme Magali Ouedraogo contactera Pro Natura et proposera deux dates.

Déchets

Mme Magali Ouedraogo reviendra devant le conseil dès qu'elle aura des informations plus précises, sans doute en septembre, concernant la déchetterie et les recommandations de la Cour des Comptes à propos de Mobilitri.

Mme Danièle Yakoubian

Bibliobus

Les statistiques d'utilisation du Bibliobus pour 2021 montrent une augmentation de 26 % du nombre de prêts jeunesse depuis 2020, et même de plus de 100 % depuis 2019. Par contre les prêts adultes ont chuté de 42 %, passant de 314 en 2020 à 182 en 2021. Le nombre de tournées est revenu à la normale. Il y a une moyenne de 8,4 personnes par tournée.

Sortie des jeunes

Les 17 jeunes, 6 accompagnants, 2 TSHM et 1 jeune en rupture scolaire ont bénéficié d'un temps magnifique pour cette sortie. De nombreux parents ont remercié la commune.

École

Selon les chiffres actuels, il y aura 28 Presingeois, 13 Gytans et 3 « autres » à l'école de Gy (20 en 1P-2P, 24 en 3P-4P) et 26 Gytans, 25 Presingeois et 9 « autres » à Presinge pour la prochaine rentrée scolaire.

Sur une question de **M. Alexandre Sizonenko**, **Mme Danièle Yakoubian** confirme que le bus actuel peut transporter 30 élèves.

Une brève discussion s'engage sur l'évolution démographique à Gy, ces prochaines années. Selon les projections faites par le DIP, l'école devrait suffire en tout cas jusqu'en 2027, conclut **Mme Danièle Yakoubian**.

Bois-Caran

Les TPG n'ont plus de bus à disposition pour en réserver un pour le transport des élèves de 9P à Bois-Caran (au lieu de la Gradelle). Ils devront dès lors emprunter le A, puis le 38 (les horaires ont été légèrement adaptés) depuis les arrêts Rouette, Bonvard, Crêts-de-la-Capite et Capite.

Aucun des intervenants concernés (Gy, Meinier, TPG) n'est satisfait par cette solution, sachant que le trajet du 38 ne permet pas l'instauration d'un bus articulé. Pour la rentrée 2022-2023, 39 enfants potentiels entre Gy et Meinier seront concernés par la nouvelle répartition décidée par le DIP, les communes n'ayant pas été avisées, ni même consultées par rapport aux problématiques que cette décision amènera.

Ce problème a été abordé avec le directeur de Bois-Caran, confirme **Mme Danièle Yakoubian**.

Le Maire souligne que dans les autres cantons suisses, les horaires des écoles sont calqués sur les horaires des transports publics, ce qui n'est pas le cas à Genève.

MM. Sébastien Dorand et **Alexandre Sizonenko** suggèrent d'interpeller le DIP.

Des discussions auront lieu avec le DIP afin que les enfants puissent réintégrer la Gradelle, l'année prochaine, conclut **Mme Danièle Yakoubian** en évoquant les horaires aller (bus à 7h58 à Gy) et retour desdits élèves (à 16h48 à Gy).

Réseau d'eau

Les travaux de réhabilitation du réseau d'eau sur la route de Gy sont normalement terminés.

Resurfaçage route de Gy

L'OCT a exigé un ingénieur circulation pour étudier la circulation pendant les travaux de resurfaçage de la route de Gy. La commune a mandaté en début de semaine WAYS Ingénierie Sàrl, proposé par Perreten et Milleret. Coût : Fr. 4'100,85.

Route de Gy – hauteur Clos de la Zone

Un rendez-vous avec l'OCT et M. Robin Vidonne, le 31 mai dernier, a permis aux autorités d'échanger sur les problématiques d'empiètement et de vitesse excessive des véhicules à cet endroit (route cantonale). L'OCT a mis des poteaux pour empêcher les véhicules d'aller sur le terrain de M. Robin Vidonne et étudiera la possibilité de mettre un dos d'âne sur l'entrée du village, entre la barrière de la douane et le chemin pour aller chez les Vidonne.

Bandes cyclables route de Bellebouche :

Le 4 juillet aura lieu une séance de lancement du projet de mise en conformité des bandes cyclables sur la route de Bellebouche avec l'OCT. Les routes comportant deux bandes cyclables doivent être séparées par un marquage au milieu. Les interventions sont planifiées d'ici à 2024.

Noctambus

Lors de l'Assemblée générale qui s'est tenue le 21 juin, l'association a proposé un projet d'amélioration de la prise en charge. Le réseau nocturne serait supprimé pour laisser la place à l'extension des horaires de la majeure partie du réseau diurne, avec des départs à 1h, 2h et 3h du matin. La ligne du A serait conservée. Il n'y aurait pas de surplus de coûts. Le projet a été accepté à l'unanimité. Il entrera normalement en vigueur en 2024.

Un surplus de coûts de Fr. 100'000.- est nécessaire pour des participations à l'achat de véhicules hybrides et la mise à jour des charges salariales. La participation de Gy au budget 2023 est de Fr. 2'189.

4. Communications du Bureau

Le Président rappelle qu'il a distribué tout à l'heure aux élus une petite brochure sur la conservation et la restauration de l'église, à Meinier.

L'aide de 3 personnes sera nécessaire, le 2.7.2022 à 7h, pour monter le trampoline des promotions.

Mme Myriam Rivollet prend note des volontaires qui s'annoncent, soit MM. André Ferrez et Jérôme Lardenois-Robert. M. Serge Dubrit sera également sur place.

M. Robin Vidonne s'excuse d'ores et déjà pour ces promotions, auxquelles il ne pourra malheureusement pas prendre part.

Concernant le démontage, **MM. André Ferrez** et **Jérôme Lardenois-Robert** s'annoncent de nouveau.

S'annoncent pour participer à l'apéritif communal du 1.8.2022 à 18h : Mme Michèle Tischhauser, MM. Alexandre Sizonenko, André Ferrez, Jérôme Lardenois-Robert, Éric Wyss. Un peu d'aide pour la mise en place sera nécessaire avant, rappelle **Mme Magali Ouedraogo**.

À des fins de gestion administrative, **Mme Myriam Rivollet** prie les présidents des commissions de l'informer de toute séance fixée en dehors des réunions du conseil, ou de tout changement de date.

5. Décision de l'ACG sujette à opposition des Conseils municipaux

Le Président donne lecture du procès-verbal de l'entrée en force de la décision de l'ACG d'octroyer 6,2 mio par le biais du FI à la Ville de Genève pour l'accueil des personnes sans-abri, et ce malgré l'opposition de plusieurs communes.

6. **Projet de délibération – DM 2022_25 – crédit d'étude de CHF 25'000 – circulation et parking Gy**

M. Alexandre Sizonenko rappelle que la commission Urbanisme travaille depuis un moment sur l'éventualité de lancer un mandat d'analyse de la circulation, du stationnement et de la signalisation de la route de Gy. Suite à sa séance du 1 courant, la commission Urbanisme propose au conseil ce crédit d'étude de Fr. 25'000.- afin d'avoir un relevé exact de la situation et, surtout, des propositions de modifications si tel devait être le cas.

L'OCT pourrait accepter d'entrer en matière pour une participation financière sur les comptages, précise **Mme Danièle Yakoubian**.

En l'absence d'autres remarque ou question, **le Président** donne lecture de la délibération.

À l'unanimité (6 oui), le Conseil municipal accepte la délibération DM 2022_25.
--

Au nom de la commission Urbanisme, **M. Alexandre Sizonenko** remercie le conseil.

7. **Comptes rendus des commissions**

Jeunesse (CJ)

M. Jérôme Lardenois-Robert indique que la commission s'est réunie le 14.6.2022. Les commissaires ont travaillé sur le projet de rallye pour le Jeûne genevois. Tous les postes ont été définis et la préparation avance très bien.

Mme Myriam Rivollet remercie la commission d'informer à l'avance le secrétariat dans le cas où la Mairie aurait des choses à organiser en prévision de cette journée.

Le Président ouvre la discussion.

Aucune prise de parole n'étant demandée, il est pris acte du compte rendu.

Environnement (CE)

En l'absence de M. Bastien Stauffer, **M. Robin Vidonne** annonce que la dernière séance a été annulée.

Le Président ouvre la discussion.

Aucune prise de parole n'étant demandée, il en est pris acte.

Sociale (CS)

Le petit-déjeuner des aînés du 17.6.2022 a eu un franc succès (presque 50 présents, ainsi que l'Exécutif et quelques élus), indique **M. André Ferrez**. C'était vraiment une super matinée et tout le monde a beaucoup apprécié. Chaque aîné a reçu un gobelet des SIG pour les inciter à bien s'hydrater, ce qui a coïncidé avec le début de l'alerte canicule.

Le 8.7.2022, la commission sociale ira en repérages pour la sortie des aînés qui aura lieu au château de Prangins (M. André Ferrez, Mmes Magali Ouedraogo, Michèle Tischhauser et Myriam Rivollet).

Le Président ouvre la discussion.

Aucune prise de parole n'étant demandée, il est pris acte du compte rendu.

Patrimoine communal (CPC)

Mme Michèle Tischhauser annonce que la commission ne s'est pas réunie.

Le Président ouvre la discussion.

Aucune prise de parole n'étant demandée, il en est pris acte.

Finances (CF)

M. Éric Wyss rappelle que la commission se réunira cet automne pour étudier le projet de budget 2023.

Le Président ouvre la discussion.

Aucune prise de parole n'étant demandée, il en est pris acte.

Urbanisme (CU)

M. Alexandre Sizonenko rappelle que les différents sujets ont été abordés plus haut. Les résultats des derniers relevés du radar pédagogique sont globalement acceptables, hormis quelques excès à la hauteur du 173, route de Gy et à la sortie sur le chemin de la Brasière. Cette problématique pourrait être étudiée dans le cadre du mandat.

Le Président ouvre la discussion.

Aucune prise de parole n'étant demandée, il est pris acte du compte rendu.

Dons & subventions (CDS)

M. Éric Wyss indique que la commission s'est réunie le 20.6.2022. Comme chaque trimestre, les commissaires ont pris connaissance des dossiers de subventions. 3 demandes d'aide humanitaire ont été sélectionnées.

Les initiatives qui avaient été prises l'année dernière ayant été stoppées à cause du Covid-19, la commission reprendra contact avec l'association Crayons copains durant l'été afin d'étudier la manière de réactiver, avec l'école de Gy, une collecte de matériel scolaire.

L'association Heimdall a été fondée par deux habitants de la commune ; celle-ci a pour mission de gérer tous les problèmes de harcèlement scolaire. Les intéressés devraient venir présenter cette association aux commissaires lors de la prochaine séance, début septembre.

Le Président ouvre la discussion.

Aucune prise de parole n'étant demandée, il est pris acte du compte rendu.

Règlement & indemnités du Conseil municipal

M. Sébastien Dorand est toujours en attente du règlement du conseil.

Le Président ouvre la discussion.

Aucune prise de parole n'étant demandée, il en est pris acte.

8. Dates des prochaines séances

Le Président rappelle les prochaines dates à agender.

- Commission Patrimoine – à fixer.
- Commission Finances – à fixer (automne 2022).
- Commission Environnement – à fixer.
- Commission Sociale – 22.8.2022 à 19h30 (conjointe avec la CJ)
- Commission Jeunesse – 22.8.2022 à 19h30 (conjointe avec la CS)
- Commission Urbanisme – 29.8.2022 à 19h.
- Commission ad hoc Dons & Subventions – 5.9.2022.
- Commission ad hoc Règlement & indemnités du Conseil municipal – à fixer.
- Séance ordinaire du Conseil municipal – 22 septembre 2022 à 19h15.

9. Propositions individuelles et questions

M. Robin Vidonne constate que la prairie fleurie est envahie de mauvaises herbes. Il faudrait enlever ces mauvaises herbes (coût Fr. 100.-) et la ressemer chaque année.

M. Éric Wyss rappelle qu'un habitant s'était plaint des nouveaux jeux de l'école de Gy, qui étaient bruyants le soir et le week-end.

Mme Myriam Rivollet rappelle que les habitants doivent formellement interpeller la Mairie, afin que la commune puisse leur donner réponse ou faire le nécessaire.

Le panneau est-il toujours d'actualité ? demande **le Président**.

Le contrôle de l'entreprise Top Jeux, il y a quelques semaines, n'a révélé aucune non-conformité, précise **Mme Myriam Rivollet**.

10. Divers

Mme Michèle Tischhauser relève qu'un panneau 30 km/h a été posé à l'entrée du village de Meinier. Cette route est-elle cantonale ? Est-ce que Gy pourrait faire de même pour certaines de ses routes ?

Mme Danièle Yakoubian annonce qu'un article sur Gy et M. Serge Dubrit, le décorateur intercommunal, a paru dans le Rive Gauche magazine.

Mme Magali Ouedraogo a participé à une séance mobilité, hier à Anières. Cette commune collabore par exemple avec la Maire de Veigy, qui est très active et réceptive par rapport à la cohérence des limitations à 30 km/h.

MM. Jérôme Lardenois-Robert et **Sébastien Dorand** remercient chaleureusement le secrétariat pour l'organisation de l'apéritif qui suivra la séance, malgré la demande très tardive des intéressés.

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 20h26.

M. Jérôme Lardenois-Robert
Président



Mme Michèle Tischhauser
Vice-présidente



Myriam Rivollet
Secrétaire

